



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE AUDET**

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que conformément à l'article 148 C.M., le contenu du calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année a été adopté par le conseil de la Municipalité de Audet lors de la séance de conseil tenue le 2 décembre dernier.

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour 2025, qui se tiendront à la salle municipale située au 237 rue Principale à Audet. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débiteront à 20h00.

- Lundi, 13 janvier
- Lundi, 3 mars
- Lundi, 5 mai
- Lundi, 7 juillet
- Mardi, 2 septembre
- Lundi, 10 novembre
- Lundi, 3 février
- Lundi, 7 avril
- Lundi, 2 juin
- Lundi, 11 août
- Mercredi, 1er octobre
- Lundi, 1^{er} décembre

Donné à Audet ce 3^e jour de décembre 2024.

France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, France Larochelle, Directrice générale / greffière-trésorière de la Municipalité de Audet certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat portant sur la modification au calendrier des séances du conseil pour le mois de juillet 2024, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 4 juin 2024, à chacun des endroits suivants :

- Bureau des services municipaux au 266 rue Principale à Audet
- Bureau municipal au 238 rue Principale à Audet

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Audet ce 4 juin 2024.

France Larochelle
Directrice générale /
Greffière-trésorière